

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° 82/977 du 26/10/1982

Portant nomination de Monsieur YOKA-
Georges, Ingénieur Agronome, en qua-
lité de Directeur Régional de l'Agricul-
ture et de l'Élevage du Kouilou.

LE PREMIER MINISTRE, Chef du GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 8 Juillet 1978 ;

Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant ame-
lioration de l'Article 47 de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/049 du 15 Janvier 1982 déterminant
les attributions des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 82/176 du 17 Février 1982 portant at-
tribution et organisation du Ministère de l'Agriculture et de l'E-
lévation ;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 80/544 du 28 Décembre 1980 portant
nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 81/518 du 26 Janvier 1981 au
décret n° 80/544 susvisé ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur YOKA Georges, Ingénieur Agronome est nommé
Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Élevage du Kouilou en
remplacement de Monsieur BANGUI Alphonse.

Article 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires
au présent décret.

.../...

Article 3.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 25 Octobre 1962

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre de l'Agriculture,
et de l'Élevage

Le Ministre des Finances

Marius NGUAMBENG.-

Itihi OSETOUMBA LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIOM.-

X